

Doulou

TDR DE L'ATELIER DE PARTAGE DE L'EVALUATION DE LA DECLARATION DE PARIS (DP) ET DE LANCEMENT DE L'ENQUETE 2008 SUR LE SUIVI DE LA DECLARATION DE PARIS

4

Dakar, Hôtel Savana, 24-25 Janvier 2008

I. Contexte

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, les actions suivantes sont prévues en accord avec les partenaires au développement :
 - l'atelier de présentation du rapport final provisoire de l'évaluation de la Déclaration de Paris (juillet – décembre 2007)
 - et l'atelier de lancement de l'Enquête 2008 sur le suivi de la Déclaration de Paris (2 janvier – 31 mars 2008).
2. Ces deux exercices sont menés à l'échelle internationale en vue de mesurer les progrès dans sa mise en œuvre à travers le dialogue entre les acteurs d'une part et d'en tirer des enseignements d'autre part pour mieux préparer le 3^{ème} Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide du 2 au 4 septembre 2008 à Accra.

II. Objectifs

3. A cet effet, les deux événements seront couplés dans un atelier unique prévu le jeudi 24 et le vendredi 25 janvier 2008 de 9h 30 à 13h à l'Hôtel Savana. Cette rencontre vise deux objectifs essentiels :
 - partager les enseignements ou les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de DP au Sénégal, discuter et présenter les recommandations au ME-MEF pour améliorer la mise en œuvre, en l'occurrence les leçons pour l'enquête en cours
 - et lancer l'Enquête 2008 en favorisant les échanges sur son calendrier de déroulement, ses outils, des clarifications et une compréhension commune des définitions des concepts.

Vendredi 25 janvier 2008

9h - 9h30	Installation des participants
9h30 - 9h55	Allocution du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances
10h – 10h15	Présentation des recommandations de l'évaluation de la DP au ME-MEF par M. Amadou Tidiane DIA de la CSPLP/MEF
10h15 -10h30	Pause café
10h30 – 13h	Présentation du processus d'organisation de l'Enquête sur la DP et discussion par séquence : outils, rôle des acteurs et calendrier de déroulement :
10h30 – 12h15	<i>Présentation des outils et discussion</i>
12h15 – 12h30	<i>Présentation du rôle des acteurs et discussion</i>
12h30 – 13h	<i>Présentation du calendrier et discussion</i>
13h	Fin des travaux et pause-déjeuner

TDR POUR LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA DECLARATION DE PARIS

Résultats attendus

A l'issue des travaux, chaque groupe devra produire une liste de constats et recommandations concernant les thèmes qui lui sont affectés, afin d'enrichir et de compléter l'analyse produite par les consultants.

Méthodologie de travail

- Les participants seront invités à travailler en groupe pour proposer des recommandations utiles à la mise en œuvre de la DP au regard des constats de la mission et des propositions de recommandations faites par la mission.
- Les groupes de travail sont dirigés par des présidents qui sont en même temps facilitateurs, dont le rôle est d'introduire les débats, gérer le temps et guider le groupe vers l'atteinte des résultats.
- Les secrétaires de séance ou rapporteurs sont chargés de transcrire les consensus obtenus à l'issue des discussions directement sur les supports électroniques confectionnés à cet effet et de présenter le travail du groupe en plénière en coordination avec le président.
- Chaque groupe dispose d'un lap top et d'un vidéo-projecteur pour visualiser au fur et à mesure le travail du groupe et faciliter le partage.
- Chacun des membres du groupe disposera d'un support papier contenant les constats et les recommandations sur lesquels il devra travailler.

NB : Etant donné qu'il s'agit d'une enquête de perception, les groupes sont priés de ne pas remettre en question les analyses déjà présentées exprimant les opinions des acteurs enquêtés, mais plutôt de les améliorer et de les compléter si certaines préoccupations n'avaient pas été prises en compte.

Les groupes de travail

- Chaque groupe a pour mandat de revoir les constats, de discuter des recommandations et d'asseoir un consensus sur leur contenu. Il s'agira de partir des conclusions proposées par la mission, y compris les recommandations, de les analyser dans le but de les modifier, les adapter ou les supprimer.
- La présentation des recommandations finales à la plénière avec le ME-MEF sera le fait de la CSPLP, maître d'œuvre de l'évaluation.
- Trois (3) groupes de travail sont proposés

GROUPE 1 : Utilité de la Déclaration de Paris

Président/facilitateur : Mme Woré SECK, CONGAD

Secrétaire/rapporteur : Mme Régina ECKER, Bureau Régional de la Coopération Technique Allemande

Les tâches du groupe sont :

- 1) partager et éventuellement enrichir les constats concernant l'utilité de la Déclaration de Paris présentés en plénière par les consultants
- 2) partager et éventuellement enrichir les recommandations concernant l'utilité de la Déclaration de Paris présentées en plénière par les consultants
- 3) réfléchir autour des capacités de mise en œuvre et des incitatifs en vue de dégager des recommandations pertinentes en matière d'utilité de la Déclaration de Paris

GROUPE 2 : Appropriation, Alignement, Harmonisation

Président/facilitateur : Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF/MEF)

Secrétaire/rapporteur : USAID et Service de la Coopération et de l'Action Culturelle (SCAC)

Les tâches du groupe sont :

- 4) partager et éventuellement enrichir les constats présentés en plénière par les consultants concernant
 - l'appropriation
 - l'alignement
 - l'harmonisation
- 2) partager et éventuellement enrichir les recommandations présentées en plénière par les consultants concernant les 3 thèmes ci-dessus
- 3) réfléchir autour des capacités de mise en œuvre et des incitatifs en vue de dégager des recommandations pertinentes en matière de :
 - appropriation
 - alignement
 - harmonisation

GROUPE 3 : Gestion Axée sur les Résultats, Responsabilité Mutuelle

Président/facilitateur : Coopération canadienne

Secrétaire/rapporteur : Mme Khady Ndao DIAGNE, Direction Générale des Finances

Les tâches du groupe sont :

- 1) partager et éventuellement enrichir les constats présentés en plénière par les consultants concernant
 - La GAR
 - La Responsabilité Mutuelle
- 2) partager et éventuellement enrichir les recommandations présentées en plénière par les consultants concernant les 2 thèmes ci-dessus
- 3) réfléchir autour des capacités de mise en œuvre et des incitatifs en vue de dégager des recommandations pertinentes en matière de :
 - GAR
 - Responsabilité Mutuelle

III. Agenda de l'atelier

Jeudi 24 janvier 2008

9h – 9h30	Installation des participants et petit-déjeuner
9h 30-9h45	Mots de bienvenue par le Coordonnateur de la CSPLP
9h 45–10h15 :	Présentation des résultats de l'évaluation et présentation de la méthodologie de travail par les consultants nationaux
10h15-10h45	Questions de clarification et constitution de 3 groupes de travail
10h 45-12h15	Travaux de groupes
12h15 -13h15	Restitution des recommandations par les groupes de travail, échanges et conclusions
13h15– 13h30	Clôture de la séance
13h30	Déjeuner